



## COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

### DECISION n° 2022 - 580

#### I.1.8 - Modifications MAPA travaux < 500.000 € HT

### **OBJET : Aménagement d'un parking – rue des maraîchers**

Marché 22M17 – Avenant n° 1

DGA Ressources  
Direction des affaires  
juridiques et de la  
commande publique  
Réf. : HV/CM 258226  
DGS :  
DGAR :  
DAJCP :

### **Le Maire de LA TESTE DE BUCH**

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

**Considérant** le marché 22M17 notifié le 20 juin 2022 à la SAS CMR sise 37 avenue Maurice Lévy – 33700 MERIGNAC, pour l' « Aménagement d'un parking – rue des Maraîchers » pour un montant de 459 848.86 € HT.

**Considérant** qu'en raison de besoins nouveaux apparus en cours d'exécution du marché et non prévus dans le marché initial, il s'avère nécessaire d'effectuer des modifications sur le revêtement des places de stationnement initialement prévu.

**Considérant** qu'il est nécessaire de réaliser des modifications de travaux et que ces travaux supplémentaires représentent un montant de 10 005.00 € HT.

**Considérant** que cet avenant vient porter le montant d'augmentation à 2.17 % du montant total initial du marché.

### **DECIDE**

#### **ARTICLE I**

De signé un avenant avec la **SAS CMR** pour un montant de **10 005.00 € HT**.

#### **ARTICLE II**

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Responsable du SGC de BELIN-BELIET sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du marché.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 03/11/2022

  
**Patrick DAVET**  
Pour le MAIRE  
et par délégation  
Le 1er Adjoint  
Gérard SAGNES  
Maire de LA TESTE DE BUCH

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221103-DEC2022\_580-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2022

Affichage : 04/11/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

